

ÉTATS
FINANCIERS
ANNUELS
2021

FNB D'ETHEREUM CI GALAXY

31 DÉCEMBRE 2021

Table des matières

Rapport de l'auditeur indépendant	1
FNB d'Ethereum CI Galaxy	
États financiers	
État de la situation financière.....	3
État du résultat global.....	4
État de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	5
Tableau des flux de trésorerie.....	6
Inventaire du portefeuille	7
Notes des états financiers propres au Fonds	8
Notes des états financiers	10
Avis juridique	14

Pour demander un autre format de ce document, veuillez communiquer avec nous à servicefrancais@ci.com ou au 1 800 792-9355.

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux porteurs de parts de
FNB d'Ethereum CI Galaxy

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers du **FNB d'Ethereum CI Galaxy** (le « Fonds »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2021, et l'état du résultat global, l'état de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables et le tableau des flux de trésorerie pour la période close à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Fonds au 31 décembre 2021, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour la période close à cette date, conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS »).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations comprennent le rapport de la direction sur le rendement du Fonds. Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu le rapport de la direction sur le rendement du Fonds avant la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le présent rapport. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Fonds ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Fonds.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Fonds;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Fonds à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.

L'associée responsable de la mission d'audit au terme de laquelle le présent rapport de l'auditeur indépendant est délivré est Queenie Chung.

Toronto, Canada
Le 21 mars 2022

Ernst & Young s.r.l./s.e.n.c.r.l.
Comptables agréés
Experts-comptables autorisés

FNB d'Ethereum CI Galaxy

États financiers (exprimés en \$ US)

État de la situation financière

au 31 décembre

(en milliers de dollars, sauf les montants par part et les parts en circulation)

	2021
Actif	
Actifs courants	
Actifs numériques à leur juste valeur	1 000 261
Trésorerie	-
Rabais sur frais à recevoir	3
Intérêts à recevoir	-
Montant à recevoir pour les actifs numériques vendus	-
Montant à recevoir pour la souscription de parts	-
	1 000 264
Passif	
Passifs courants	
Découvert bancaire	18
Montant à payer en contrepartie des actifs numériques acquis	-
Montant à payer pour le rachat de parts	6 870
Distributions à payer aux porteurs de parts rachetables	-
Frais de gestion à payer	399
Comptes créditeurs et charges à payer	1 486
	8 773
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	991 491

État de la situation financière (suite)

au 31 décembre

(en milliers de dollars, sauf les montants par part et les parts en circulation)

	Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par série (note 4) :	Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part :	Nombre de parts rachetables en circulation :
	2021	2021	2021
Série FNB en \$ US	420 805	16,77	25 100 000
Série FNB non couvert en \$ CA	570 686	16,96*	42 575 000

*L'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part, pour la série FNB en \$ CA non couverte est présenté en dollars canadiens.

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

FNB d'Ethereum CI Galaxy

États financiers (exprimés en \$ US)

État du résultat global

pour la période close le 31 décembre

(en milliers de dollars, sauf les montants par part et le nombre de parts)

	2021
Revenu	
Profit (perte) net(te) sur les actifs numériques	
Intérêts aux fins des distributions	-
Profit (perte) net(te) réalisé(e) sur la vente d'actifs numériques	16 338
Variation de la plus-value (moins-value) latente des actifs numériques	75 998
Total de profit (perte) net(te) sur les actifs numériques	92 336
Autres revenus	
Profit (perte) de change sur la trésorerie	-
Rabais sur frais	11
Total des autres revenus	11
Total des revenus	92 347
Charges	
Frais de gestion (note 5)	1 726
Frais du comité d'examen indépendant	1
Droits de garde	1 076
Coûts de communication de l'information aux porteurs de parts	100
Frais d'audit	50
Frais juridiques	14
Taxe de vente harmonisée	270
Frais d'inscription	4
Frais de licence	85
Total des charges	3 326
Coûts pris en charge par le gestionnaire (note 5)	(159)
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	89 180

État du résultat global (suite)

pour la période close le 31 décembre

(en milliers de dollars, sauf les montants par part et le nombre de parts)

	Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par série :	Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part :	Nombre moyen pondéré de parts :
	2021	2021	2021
Série FNB en \$ US	6 709	0,50	13 487 109
Série FNB non couvert en \$ CA	82 471	2,67	30 897 070

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

FNB d'Ethereum CI Galaxy

États financiers (exprimés en \$ US)

État de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables

pour la période close le 31 décembre (en milliers de dollars)

	Série FNB en \$ US 2021	Série FNB non couvert en \$ CA 2021	Total du Fonds 2021
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de la période	-	-	-
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	6 709	82 471	89 180
Distributions aux porteurs de parts rachetables			
Revenu net de placement	-	-	-
Profits nets réalisés	-	-	-
Remboursement de capital	(12)	-	(12)
Total des distributions aux porteurs de parts rachetables	(12)	-	(12)
Transactions sur parts rachetables			
Produit de l'émission de parts rachetables	523 984	626 202	1 150 186
Réinvestissement des distributions aux porteurs de parts rachetables	-	-	-
Rachat de parts rachetables	(109 876)	(137 987)	(247 863)
Augmentation (diminution) nette au titre des transactions sur parts rachetables	414 108	488 215	902 323
Augmentation (diminution) nette de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	420 805	570 686	991 491
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de la période	420 805	570 686	991 491

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

FNB d'Ethereum CI Galaxy

États financiers (exprimés en \$ US)

Tableau des flux de trésorerie

pour la période close le 31 décembre (en milliers de dollars)

	2021
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'exploitation	
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	89 180
Ajustements au titre des éléments suivants :	
(Profit) perte net(te) réalisé(e) sur la vente d'actifs numériques	(16 338)
(Profit) perte de change latent(e) sur la trésorerie	-
Variation de la dépréciation (appréciation) non réalisée de la valeur des actifs numériques	(75 998)
Produit de la vente d'actifs numériques	136 757
Achat d'actifs numériques	(1 044 682)
(Augmentation) diminution des intérêts à recevoir	-
Augmentation (diminution) des frais de gestion à payer	399
Variation des autres comptes débiteurs et créditeurs	1 483
Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités d'exploitation	(909 199)
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement	
Distributions versées aux porteurs de parts rachetables, déduction faite des distributions réinvesties	(12)
Produit de l'émission de parts rachetables	1 150 185
Montant versé au rachat de parts rachetables	(240 992)
Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités de financement	909 181
Profit (perte) de change latent(e) sur la trésorerie	-
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie	(18)
Trésorerie (découvert bancaire) à l'ouverture de la période	-
Trésorerie (découvert bancaire) à la clôture de la période	(18)
Informations supplémentaires :	
Intérêts reçus, déduction faite des retenues d'impôts*	-
Intérêts payés*	-
Impôts à recouvrer (payés)	-

*Les dividendes et intérêts reçus ainsi que les dividendes et intérêts payés sont liés aux activités d'exploitation du Fonds.

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

FNB d'Ethereum CI Galaxy

Inventaire du portefeuille au 31 décembre 2021 (exprimé en \$ US)

Nombre de Ethereum	Description	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)	% de l'actif net
ACTIFS NUMÉRIQUES				
274 276	Ethereum	924 262 382	1 000 260 458	100,88
Total des actifs numériques		924 262 382	1 000 260 458	100,88
Ajustement au titre des coûts de transaction		-		
Total des placements		924 262 382	1 000 260 458	100,88
Autres actifs (passifs) nets			(8 769 664)	(0,88)
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables			991 490 794	100,00

Les pourcentages indiqués représentent les placements à la juste valeur par rapport à l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds.

FNB d'Ethereum CI Galaxy

Notes annexes propres au Fonds (exprimé en \$ US)

Commissions (note 2)

pour la période close le 31 décembre (en milliers de dollars)

	2021
Commissions de courtage	-
Paiements indirects [†]	-

Transactions sur parts rachetables (note 4)

pour la période close le 31 décembre

	Série FNB en \$ US 2021	Série FNB non couvert en \$ CA 2021
Nombre de parts rachetables à l'ouverture de la période	-	-
Parts rachetables émises contre trésorerie	32 100 000	52 550 000
Parts rachetables émises aux fins du réinvestissement des distributions	-	-
Parts rachetables rachetées	(7 000 000)	(9 975 000)
Nombre de parts rachetables à la clôture de la période	25 100 000	42 575 000

[†] Une partie des commissions de courtage payées a été utilisée pour payer les services de recherche et de données du marché; ce sont les accords de paiement indirect. Ce montant a été estimé par le gestionnaire du Fonds. Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

FNB d'Ethereum CI Galaxy

Notes annexes propres au Fonds (exprimé en \$ US)

Taux des frais de gestion (note 5)

au 31 décembre 2021 (en %)

	Taux des frais de gestion annuels :
Série FNB en \$ US	0,400
Série FNB non couvert en \$ CA	0,400

Pertes reportées en avant (note 6)

au 31 décembre (en milliers de dollars)

	2021
Pertes en capital reportées en avant :	7 347
Pertes autres qu'en capital expirant en :	
2031	-
2032	-
2033	-
2034	-
2035	-
2036	-
2037	-
2038	-
2039	-
2040	-
2041	-
Total	-

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

FNB d'Ethereum CI Galaxy

Notes des états financiers

1. LE FONDS

Le FNB d'Ethereum CI Galaxy (le « Fonds ») est un fonds commun de placement alternatif au sens du Règlement 81-102 (NI 81-102) établi en tant que fiducie en vertu des lois de la province de l'Ontario conformément à la déclaration de la fiducie.

Le bureau principal du Fonds est situé au 15, rue York, 2^e étage, Toronto (Ontario), M5J 0A3. Le 1^{er} août 2021, l'adresse du bureau principal du Fonds a changé, du 2, rue Queen Est, 20^e étage, Toronto (Ontario), M5C 3G7, au 15, rue York, 2^e étage, Toronto (Ontario), M5J 0A3.

Placements CI Inc. est le gestionnaire et le fiduciaire (le « gestionnaire » et le « fiduciaire ») des Fonds. Le gestionnaire a retenu les services de Galaxy Digital Capital Management LP pour agir à titre de sous-conseiller (le « sous-conseiller ») du Fonds, Cidel Trust Company pour agir à titre de dépositaire (le « dépositaire ») du Fonds, et Gemini Trust Company, LLC pour agir à titre de sous-dépositaire (le « sous-dépositaire ») du Fonds. CIBC Mellon Trust Company est l'agent d'évaluation (« l'agent d'évaluation ») du Fonds.

Le Dépositaire est une société de fiducie sous réglementation fédérale basée à Calgary, en Alberta, qui fournit des services au Fonds depuis son bureau de Toronto, en Ontario. Le Dépositaire est une filiale en propriété exclusive de la Banque Cidel Canada, une banque de l'annexe II réglementée par le Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF). Le Sous-dépositaire est une entreprise de fiducie autorisée et réglementée par le New York State Department of Financial Services (NYDFS) et est qualifié pour agir en tant que sous-dépositaire du Fonds pour les actifs détenus à l'extérieur du Canada, conformément au règlement 81-102.

La publication des présents états financiers a été autorisée par le gestionnaire le 11 mars 2022.

CI Investments Inc. est une filiale de CI Financial Corp.

L'objectif de placement du Fonds est de fournir aux porteurs de parts une exposition à l'Ethereum (ETH) par l'intermédiaire d'une plateforme de fonds de qualité institutionnelle. Pour atteindre cet objectif de placement, le Fonds investit directement dans des ETH et recourt à des fournisseurs de services de haute qualité dans le secteur des actifs numériques (p. ex. des dépositaires d'actifs numériques, des plateformes de négociation et des contreparties aux opérations) afin de gérer les actifs du Fonds.

Le Fonds offre des parts non couvertes libellées en dollars américains (des parts de série FNB en \$ US) et des parts non couvertes libellées en dollars canadiens (des parts de série FNB non couvertes en \$ CA). Ils sont en vente de manière continue.

L'état de situation financière est au 31 décembre 2021. Les états du résultat global et de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables ainsi que les tableaux des flux de trésorerie sont pour la période du 16 avril 2021 au 31 décembre 2021.

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les présents états financiers ont été établis conformément aux *Normes internationales d'information financière* (« IFRS ») publiées par l'International Accounting Standards Board.

Les principales méthodes comptables du Fonds sont résumées ci-dessous.

a. Actifs numériques

Les actifs numériques sont des cryptomonnaies telles que l'ETH, qui font partie d'un système en ligne basé sur un logiciel libre où les transactions sont enregistrées dans un grand livre public (chaîne de blocs) utilisant sa propre unité de compte. Veuillez vous reporter à la note 3 pour une analyse de la convention comptable du Fonds à l'égard des stocks d'actifs numériques et du jugement exercé pour déterminer que ces stocks sont comptabilisés comme des stocks de courtiers-négociants en marchandises.

Le Fonds mesure le stock des actifs numériques à sa juste valeur moins les coûts de vente, tout changement de la juste valeur moins les coûts de vente étant comptabilisés dans le résultat net de la période du changement. Les coûts de vente des stocks d'actifs numériques sont négligeables et aucune provision n'est accordée pour ces coûts.

Les stocks d'actifs numériques sont décomptabilisés lorsque le Fonds les cède dans le cadre de ses activités du marché. Tout profit latent ou toute perte latente découlant des avoirs en actifs numériques est inscrit à titre de « Variation de la plus-value (moins-value) latente des valeurs en actifs numériques » dans les états du résultat global jusqu'au moment où les actifs numériques sont vendus. À ce moment, les profits (pertes) sont réalisés et présentés dans les états du résultat global sous « Profit net ou perte nette réalisé sur la vente d'actifs numériques ».

Les actifs numériques du Fonds sont évalués sur la base de l'indice Bloomberg Galaxy Ethereum (l'indice ETH) ou de tout autre indice que le gestionnaire peut sélectionner de temps à autre, à sa discrétion, et la valeur liquidative du Fonds est calculée en utilisant cet indice. L'indice ETH est conçu pour mesurer le rendement d'un seul Ethereum négocié en dollars américains; il appartient à Bloomberg Index Services Limited et est administré par celle-ci, et fait l'objet d'une alliance de marques avec le sous-conseiller; toutefois, le sous-conseiller ne participe pas à la fixation du prix de l'indice ETH. L'indice ETH est calculé en fonction du taux de fixation de la cryptomonnaie de Bloomberg (CFIX) comme base principale. Le taux CFIX est un algorithme d'évaluation qui utilise des cours les cours s'établissent entre 16 h 00 et 16 h 15 HNE et sont acheteurs et vendeurs de plusieurs sources d'évaluation approuvées par Bloomberg. Si le gestionnaire détermine qu'il est dans l'intérêt du Fonds de choisir une autre source d'établissement des prix pour l'ETH détenus par le Fonds de temps à autre, il tiendra compte, dans le choix de cette autre source d'établissement des prix, du caractère approprié et de la fiabilité des données sur lesquelles il s'appuiera, en accordant une attention particulière à l'adéquation des protections contre le blanchiment d'argent et la connaissance du client, ainsi qu'aux protocoles conçus pour faire face à une éventuelle manipulation des prix. Comme le Fonds entend investir dans l'ETH sur une base passive, ses avoirs ne seront pas gérés activement et, par conséquent, ne seront pas couverts ou repositionnés pour tenter de prendre des positions défensives si le prix de l'ETH baisse ou devrait baisser. L'ETH est acheté pour le Fonds auprès des plateformes de négociation d'ETH et du marché hors cote par l'intermédiaire de contreparties approuvées par le sous-conseiller.

b. Instruments financiers

Tous les actifs et passifs financiers sont évalués au coût amorti, qui se rapproche de la juste valeur. Selon cette méthode, les actifs et passifs financiers reflètent le montant à recevoir ou à payer, actualisé s'il y a lieu, selon le taux d'intérêt effectif.

c. Trésorerie

La trésorerie est constituée de fonds déposés.

d. Coût de l'actif numérique

Le coût de l'actif numérique représente la juste valeur des actifs numériques au moment de l'achat.

e. Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

La monnaie fonctionnelle et de présentation du Fonds est le dollar américain.

f. Conversion de devises

Les montants en devises étrangères sont convertis dans la monnaie fonctionnelle comme suit : les actifs et les passifs au taux de change de clôture de chaque jour ouvrable et les produits et les charges au taux de change en vigueur aux dates respectives de ces transactions. Les gains (pertes) de change relatifs à la trésorerie sont présentés sous la rubrique « Gain (perte) de change sur la trésorerie » dans l'état du résultat global et ceux relatifs aux actifs numériques sont présentés sous la rubrique « Gain (perte) net réalisé sur la vente d'actifs numériques » et « Variation de la plus-value (moins-value) non réalisée sur la valeur des actifs numériques » dans l'état du résultat global.

FNB d'Ethereum CI Galaxy

Notes des états financiers (suite)

g. Évaluation des parts

La valeur liquidative par part de chaque série est calculée à la fin de chaque jour ouvrable de la Bourse de Toronto (TSX) en divisant la valeur liquidative totale de chaque série par le nombre de parts de cette série en circulation.

La valeur liquidative de chaque série est basée sur le calcul de la quote-part des actifs du Fonds revenant à cette série, moins la quote-part du passif collectif du Fonds revenant à cette série et le passif attribuable à cette série. Les charges attribuables directement à une série sont imputées à cette série. Les autres revenus et charges ainsi que les profits et les pertes sont imputés proportionnellement à chaque série en fonction de la valeur liquidative relative de chaque série.

Au 31 décembre 2021, il n'y a pas de différence entre la valeur liquidative utilisée pour les transactions avec les porteurs de parts et l'actif net utilisé à des fins de présentation de l'information financière selon les IFRS.

h. Classement des parts

Les parts du Fonds sont classées comme passifs financiers conformément à la norme IAS 32 – *Instruments financiers : Présentation* (IAS 32), car elles ne répondent pas à la définition des instruments remboursables au gré du porteur devant être classés en capitaux propres conformément à l'IAS 32 aux fins de la déclaration financière.

i. Augmentation (diminution) de l'actif net par part

L'augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part dans les états du résultat global est déterminée en divisant l'augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables de chaque série de Fonds par le nombre moyen pondéré de parts de cette série en circulation au cours de la période.

j. Taxe de vente harmonisée

Certaines provinces, y compris l'Ontario, l'Île-du-Prince-Édouard, la Nouvelle-Écosse, le Nouveau-Brunswick et Terre-Neuve-et-Labrador (chacune, une juridiction fiscale participante), ont harmonisé leur taxe de vente provinciale (« TVP ») avec la taxe fédérale sur les produits et services (« TPS »). La taxe de vente harmonisée (« TVH ») correspond au taux de 5 % de la TPS fédérale combiné à celui de la TVP des provinces concernées. La province de Québec perçoit également la taxe de vente du Québec (« TVQ ») de 9,975 %. La TVH à verser ou à recevoir est calculée selon le lieu de résidence des porteurs de parts et la valeur de leur participation dans le Fonds à une date donnée, et non en fonction du territoire dont relève le Fonds. Le taux effectif des taxes de vente applicable du Fonds est fonction de la répartition des placements des porteurs de parts entre les provinces. Il est calculé selon le taux de TVH ou, si la province concernée n'applique pas la TVH, selon le taux de TPS ou de la TVQ. Tous les montants à ce titre sont inscrits au poste « Taxe de vente harmonisée » des états du résultat global.

3. ESTIMATIONS COMPTABLES ET JUGEMENTS CRITIQUES

La préparation de ces états financiers conformément aux IFRS exige que la direction émette des jugements, fasse des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur l'application des méthodes comptables ainsi que sur les montants présentés au titre de l'actif et du passif à la date de clôture et sur les montants présentés des revenus et des charges pour la période de présentation de l'information financière. Les paragraphes suivants présentent une analyse des jugements et estimations comptables les plus importants établis par le Fonds aux fins de la préparation des états financiers :

Stock d'actifs numériques

Le sujet des actifs numériques et de leur comptabilité continue d'être examiné par l'International Accounting Standards Board (IASB), et le gestionnaire surveille toujours les nouveaux commentaires et interprétations publiés par l'IASB et d'autres organismes de normalisation du monde entier.

Le gestionnaire considère que les actifs numériques du Fonds sont une marchandise et le Fonds, un courtier-négociant en marchandises. Par conséquent, après la comptabilisation initiale, le stock d'actifs numériques est détenu à sa juste valeur diminuée des coûts de la vente, conformément à la norme IAS 2 Stocks. Les changements dans le stock des actifs numériques basé sur la juste valeur sont inclus dans le résultat de la période.

IFRS 10 – États financiers consolidés (IFRS 10)

Conformément à l'IFRS 10, le gestionnaire a déterminé que le Fonds répond à la définition d'une entité d'investissement, qui exige que le Fonds obtienne des fonds d'un ou de plusieurs investisseurs dans le but de fournir des services de gestion des placements, qu'il s'engage envers ses investisseurs à investir les fonds uniquement pour obtenir des rendements provenant de l'appréciation du capital, des revenus des placements, ou des deux, et qu'il mesure et évalue le rendement de ses placements sur la base de la juste valeur. Par conséquent, le Fonds ne consolide pas ses investissements dans les filiales, le cas échéant, mais les évalue plutôt à la JVRN, comme l'exige la norme comptable.

4. PARTS

Les parts émises et en circulation représentent le capital du Fonds.

Le Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité de parts rachetables et transférables d'un nombre illimité de séries de parts, dont chacune représente une participation indivise dans l'actif net du Fonds. Les changements pertinents relatifs à la souscription et au rachat des parts du Fonds sont présentés dans l'état de l'évolution de l'actif net attribuable aux détenteurs de parts rachetables. Conformément aux objectifs et aux politiques de gestion des risques décrits dans les notes 1 et 9, le Fonds s'efforce d'investir les souscriptions reçues dans des investissements appropriés tout en conservant des liquidités suffisantes pour faire face aux rachats en utilisant une facilité d'emprunt à court terme ou en cédant des investissements si nécessaire.

Rachats

Lors d'une séance boursière, les porteurs de parts du Fonds peuvent racheter des parts du Fonds en espèces à un prix de rachat par part égal à 95 % du cours de clôture des parts à la TSX le jour réel du rachat, sous réserve d'un prix de rachat maximal par part égal à la valeur liquidative par part à la date réelle du rachat, moins les frais de rachat applicables déterminés par le gestionnaire, à sa seule discrétion, de temps à autre.

Les renseignements sur les transactions des unités figurent dans les notes spécifiques aux fonds des états financiers.

5. FRAIS DE GESTION ET AUTRES FRAIS

Frais de gestion

Le gestionnaire du Fonds, en contrepartie de frais de gestion, fournit les services de gestion nécessaires au fonctionnement quotidien du Fonds, y compris la gestion du portefeuille d'investissement du Fonds et la mise à disposition de personnel de gestion clé.

Des frais de gestion annuels de 0,40 % de la valeur liquidative du Fonds, calculés quotidiennement et payables mensuellement à terme échu, plus les taxes applicables, seront versés au gestionnaire. Le sous-conseiller du Fonds est rémunéré par le gestionnaire à partir des frais de gestion.

Frais d'émission

Tous les frais liés à l'émission de parts sont pris en charge par le Fonds, à moins que le gestionnaire n'y renonce ou ne les rembourse.

Charges d'exploitation

Le Fonds prend en charge toutes les dépenses ordinaires engagées dans le cadre de son fonctionnement et de son administration. Les dépenses du Fonds comprennent, le cas échéant, sans

FNB d'Ethereum CI Galaxy

Notes des états financiers (suite)

limitation : tous les coûts et dépenses liés à l'exécution des transactions relatives à l'investissement du Fonds dans l'ETH; les frais d'audit; les frais payables aux prestataires de services tiers; les frais de garde, y compris les frais payables au dépositaire et au sous-dépositaire; les frais d'évaluation, de comptabilité et d'archivage; les frais juridiques; les frais de préparation et de dépôt du prospectus; les frais liés à la remise des documents aux porteurs de parts; les frais d'inscription à la cote et les autres frais administratifs et les coûts encourus dans le cadre des exigences de dépôt public continu; les coûts et dépenses de préparation des rapports financiers et autres; les coûts et dépenses résultant du respect de l'ensemble des lois, règlements et politiques applicables; les frais de dépôt; les frais bancaires et les charges d'intérêts; les dépenses extraordinaires; les rapports aux porteurs de parts et les frais de service; les frais d'agent de registre et de transfert; les frais et dépenses des membres du Comité d'examen indépendant du Fonds; les dépenses liées au respect du Règlement 81-107; les primes d'assurance des administrateurs et des dirigeants pour les membres du Comité d'examen indépendant (CEI); les impôts sur le revenu; les taxes de vente; les frais et commissions de courtage; et les retenues d'impôts. Ces frais comprennent également les frais de toute action, poursuite ou autre procédure dans laquelle ou en relation avec laquelle le gestionnaire, le sous-conseiller, le dépositaire, le sous-dépositaire, le CEI ou l'un de leurs dirigeants, administrateurs, employés, consultants ou agents respectifs a droit à une indemnisation par le Fonds.

6. IMPÔT SUR LE REVENU

De l'avis des conseillers juridiques, le Fonds est admissible à titre de fiducie de fonds commun de placement en vertu des dispositions de la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada). Le revenu net du Fonds à des fins fiscales et les gains en capital nets réalisés au cours d'une année doivent être distribués aux porteurs de parts de manière à ce que le Fonds n'ait pas à payer d'impôt sur le revenu. Le Fonds ne comptabilise donc pas d'impôts sur le résultat. Par conséquent, l'économie d'impôts liée aux pertes en capital et autres qu'en capital n'a pas été reflétée à titre d'actif d'impôt différé dans les états de la situation financière. L'impôt sur le montant net des gains en capital réalisés qui ne sont ni payés ni payables peut, en général, être recouvré en vertu des dispositions de remboursement contenues dans la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada) et dans les lois provinciales de l'impôt sur le revenu, lorsque des rachats sont effectués. À l'occasion, le Fonds pourra verser des distributions supérieures à ses revenus. Ces distributions sont des remboursements de capital et ne sont pas imposables pour les porteurs de parts.

Reportez-vous aux notes précises du Fonds sur les états financiers pour obtenir plus d'information sur les pertes fiscales reportées.

7. RÉINVESTISSEMENT DES DISTRIBUTIONS

Il n'est pas prévu que le Fonds effectuera des distributions en espèces.

Le Fonds peut verser des distributions spéciales. Ces distributions spéciales peuvent être payées sous forme de parts ou d'espèces. Toute distribution spéciale payable en parts augmentera le prix de base rajusté total des parts des porteurs de parts. Immédiatement après le paiement d'une telle distribution spéciale en parts, le nombre de parts en circulation sera automatiquement consolidé de sorte que le nombre de parts en circulation après cette distribution sera égal au nombre de parts en circulation immédiatement avant cette distribution, sauf dans le cas d'un porteur de parts non résident dans la mesure où l'impôt devait être retenu à l'égard de la distribution.

8. OPÉRATIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Le gestionnaire gère et administre les activités commerciales et les affaires du Fonds, à l'exception des services de conseil en investissement et de gestion de portefeuille requis par le Fonds.

Ces services sont fournis dans le cours normal des activités et sont comptabilisés selon le montant de la contrepartie dont ont convenu les parties.

9. RISQUE LIÉ AUX ACTIFS NUMÉRIQUES

Incidence du Coronavirus 19 (COVID-19)

Depuis le début de la pandémie de COVID-19, les mesures d'urgence adoptées en réaction à cet enjeu ont fortement perturbé les activités commerciales à l'échelle mondiale, ce qui a entraîné un ralentissement économique. Les marchés boursiers mondiaux et les marchés financiers ont affiché une forte volatilité et des rendements considérablement faibles. Les gouvernements ont donc mis en oeuvre d'importantes mesures monétaires et budgétaires afin de stabiliser les conditions économiques. La situation ne cesse d'évoluer et, pour l'instant, il est très difficile de déterminer et de prévoir avec certitude les répercussions de la pandémie de COVID-19. Cela dit, ces conséquences pourraient nettement influencer sur les résultats et les rendements futurs du Fond. Compte tenu de l'incertitude et de la volatilité accrues sur les marchés à l'heure actuelle, le gestionnaire continue de surveiller de près les effets de la pandémie sur l'exposition au risque du Fonds découlant des placements en portefeuille.

Gestion des risques

Le Fonds est exposé à divers risques, y compris le risque de concentration, le risque de liquidité, le risque associé à la garde de l'ETH et les risques du marché. L'objectif de placement du Fonds est de fournir aux porteurs de parts une exposition à l'ETH par l'intermédiaire d'une plateforme de fonds de qualité institutionnelle. Les prix de l'ETH peuvent fluctuer quotidiennement en raison des changements dans les conditions économiques et du marché, les changements politiques et mondiaux. Investir dans l'ETH est hautement spéculatif et volatil.

Risque de concentration

Le risque de concentration découle de la concentration des positions dans une même catégorie, que ce soit un emplacement géographique, un type d'actif, un secteur d'activité ou un type de contrepartie.

L'objectif de placement du Fonds est de fournir aux porteurs de parts une exposition à l'ETH, et le Fonds ne devrait pas être exposé à d'autres placements ou actifs. À l'exception de la trésorerie ou des équivalents de trésorerie, le Fonds investira la quasi-totalité de ses actifs dans l'ETH. La valeur liquidative du Fonds peut être plus volatile que la valeur d'un portefeuille ou d'un fonds d'investissement plus diversifié et peut fluctuer considérablement sur une courte période. Cela peut avoir une incidence négative sur la valeur liquidative du Fonds.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que le Fonds ne puisse pas respecter ses engagements à temps ou à un prix raisonnable. Afin de maintenir la liquidité, le Fonds cédera ses actifs si nécessaire. Tous les passifs financiers arrivent à échéance dans trois mois ou moins.

Risques spécifiques associés à l'ETH

Nature spéculative de l'ETH

L'investissement dans l'ETH est spéculatif, les prix sont volatils et les mouvements du marché sont difficiles à prévoir. L'offre et la demande d'ETH peuvent changer rapidement et sont affectées par divers facteurs, y compris la réglementation et les tendances économiques générales.

Risques imprévisibles

L'ETH n'a acquis d'acceptation commerciale qu'au cours des dernières années et, par conséquent, peu de données existent sur son potentiel d'investissement à long terme. De plus, en raison de la nature rapidement évolutive du marché de l'ETH, y compris les progrès de la technologie sous-jacente, les changements apportés à l'ETH peuvent exposer les investisseurs des FNB à des risques supplémentaires qui sont impossibles à prévoir à la date du présent prospectus. Cette incertitude rend l'investissement dans les parts très risqué.

FNB d'Ethereum CI Galaxy

Notes des états financiers (suite)

Le développement et l'acceptation de l'ETH sont soumis à divers facteurs qui sont difficiles à évaluer. Le ralentissement ou l'arrêt du développement ou de l'acceptation de l'ETH peut avoir un effet négatif sur la valeur liquidative du FNB et sur un investissement dans les parts.

Risques liés à la source de tarification

L'ETH du Fonds sera évalué, notamment aux fins de la détermination de la valeur liquidative du Fonds, en fonction de l'indice ETH. L'indice ETH est calculé en fonction du CFIX comme base principale. Le taux CFIX est un algorithme d'évaluation qui utilise des cours acheteurs et vendeurs de plusieurs sources d'évaluation approuvées par Bloomberg.

L'indice ETH étant calculé comme une moyenne des sources de prix sélectionnées par Bloomberg Index Services Limited, il ne reflétera pas nécessairement le prix de l'ETH disponible sur une plateforme de négociation d'actifs numériques donnée ou tout autre lieu où les transactions du Fonds sont exécutées. De plus, l'indice ETH est disponible une fois par jour, tandis que l'ETH se négocie 24 heures sur 24. Par conséquent, l'indice ETH peut ne pas refléter les événements de marché et autres développements qui se produisent après sa fenêtre de fixation des prix et, par conséquent, l'indice ETH peut ne pas refléter le prix du marché de l'ETH alors disponible dans les périodes entre ses calculs. Le gestionnaire n'a pas l'intention, et décline toute obligation, de déterminer si l'indice ETH reflète la valeur de marché réalisable de l'ETH ou le prix auquel les transactions sur le marché de l'ETH pourraient être facilement affectées à un moment donné.

Étant donné que la valeur liquidative du Fonds sera presque entièrement fondée sur la valeur du portefeuille d'ETH du Fonds, déterminée par référence à l'indice ETH, et que les rachats et les souscriptions seront évalués en fonction de la valeur liquidative par part, si l'indice ETH ne reflète pas la valeur marchande réalisable de l'ETH, à un moment donné, les rachats ou les souscriptions seront effectués à des prix qui peuvent avoir un effet défavorable sur le porteur de parts et le Fonds.

Au 31 décembre 2021, le Fonds était principalement investi en ETH et, par conséquent, le Fonds était sensible aux variations des prix de l'ETH.

Au 31 décembre 2021, si la juste valeur de l'ETH avait augmenté ou diminué de 10 %, toutes les autres variables restant constantes, l'actif net du Fonds aurait augmenté ou diminué, respectivement, d'environ 100 026 000 \$. En pratique, les résultats réels peuvent différer de cette analyse et la différence peut être importante.

Risque associé à la garde de l'ETH

Il existe un risque que tout ou partie des avoirs en ETH du Fonds soient perdus, volés, détruits ou inaccessibles, notamment en raison de la perte ou du vol des clés privées détenues par le dépositaire et le sous-dépositaire employées pour les adresses publiques qui contiennent les ETH du Fonds ou de la destruction du matériel de stockage. De multiples vols d'ETH et d'autres actifs numériques d'autres détenteurs ont eu lieu dans le passé. En raison du processus décentralisé de transfert de l'ETH, les vols peuvent être difficiles à retracer, ce qui peut faire de l'ETH une cible particulièrement attrayante pour les vols. Le Fonds a mis en place des procédures et des contrôles de sécurité destinés à protéger les actifs du Fonds, mais rien ne garantit que ces procédures et contrôles réussiront à empêcher une telle perte, un tel vol ou une telle restriction d'accès.

L'accès aux ETH du Fonds pourrait être restreint par des événements naturels (tels qu'un tremblement de terre ou une inondation) ou des actions humaines (telles qu'une attaque terroriste). Les ETH du Fonds détenus sur des comptes de dépôt seront probablement une cible attrayante pour les pirates ou les distributeurs de logiciels malveillants qui cherchent à détruire, à endommager ou à voler les ETH ou les clés privées du Fonds.

Les violations de la sécurité, les cyberattaques, les logiciels malveillants et les attaques de piratage informatique constituent une préoccupation majeure pour les plateformes de négociation d'actifs numériques sur lesquelles l'ETH est négocié. Toute violation de la cybersécurité causée par le

piratage, qui implique des efforts pour obtenir un accès non autorisé à des renseignements ou à des systèmes, ou pour causer des dysfonctionnements intentionnels ou la perte ou la corruption de données, de logiciels, de matériel ou d'autres équipements informatiques, et la transmission par inadvertance de virus informatiques, pourrait nuire aux activités commerciales ou à la réputation du Fonds, entraînant une perte des actifs du Fonds. Les plateformes de négociation d'actifs numériques peuvent notamment être exposées à des risques de violation de la cybersécurité. Tout problème lié au rendement et à l'efficacité des procédures de sécurité utilisées par le Fonds et ses dépositaires pour protéger l'ETH du Fonds, telles que les algorithmes, les codes, les mots de passe, les systèmes de signature multiple, le chiffrement et les rappels téléphoniques, aura une incidence négative sur la valeur liquidative du Fonds et sur un investissement dans les parts. En outre, si et au fur et à mesure que les avoirs en ETH du Fonds augmentent, le Fonds et son dépositaire et sous-dépositaire peuvent devenir une cible plus attrayante pour les menaces de cybersécurité telles que les pirates et les logiciels malveillants.

Aucun système de stockage n'est impénétrable, et les systèmes de stockage employés par le Fonds et son dépositaire et sous-dépositaire peuvent ne pas être exempts de défauts ou immunisés contre les cas de force majeure. Toute perte due à une violation de la sécurité, à un défaut logiciel ou à un cas de force majeure sera généralement assumée par le Fonds, ce qui aura une incidence négative sur la valeur des parts.

Hierarchie des justes valeurs

Le Fonds est tenu de classer les actifs et les passifs évalués à la juste valeur selon une hiérarchie de la juste valeur.

Les placements évalués selon des cours cotés sur des marchés actifs sont classés au niveau 1.

Les investissements qui sont négociés sur les marchés qui ne sont pas considérés comme étant actifs, mais qui sont évalués selon les cours du marché, les cotations de courtiers ou d'autres sources d'évaluations étayées par des données observables sont classés au niveau 2.

L'évaluation des placements classés au niveau 3 repose sur des données non observables importantes.

La politique du Fonds consiste à comptabiliser les transferts d'un niveau à l'autre de la hiérarchie à la date de l'événement ou du changement de circonstances à l'origine du transfert.

Tous les actifs numériques détenus par le Fonds sont classés au niveau 2.

10. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS

Conflit entre l'Ukraine et la Russie

Après le 31 décembre 2021, l'intensification du conflit entre l'Ukraine et la Russie a entraîné une volatilité et une incertitude importantes sur les marchés des capitaux. Les pays membres de l'OTAN, de l'Union européenne et du G7, y compris le Canada, ont imposé des sanctions sévères et coordonnées à la Russie. Des mesures restrictives ont également été imposées par la Russie et certains titres ont subi une baisse importante de leur valeur ou pourraient ne plus être négociables. Ces actions ont perturbé considérablement les activités de placement et les entreprises exerçant leurs activités en Russie. L'incidence à plus long terme sur les normes géopolitiques, les chaînes d'approvisionnement et les évaluations est incertaine.

À mesure que la situation évolue, le gestionnaire continue de surveiller les événements en cours et leur incidence sur les stratégies de placement.

Avis juridique

Certains noms, mots, phrases, graphismes ou conceptions graphiques figurant dans ce document peuvent constituer des noms commerciaux, des marques déposées ou non déposées, ou des marques de service de Gestion Mondiale d'actifs CI. Fonds CI, Financière CI, Placements CI et la conception graphique de Placements CI sont des marques déposées de Gestion Mondiale d'actifs CI. Les marques et noms des logos CI et icône CI sont la propriété de Gestion Mondiale d'actifs CI et sont utilisés sous licence. Gestion Mondiale d'actifs CI est le nom d'une société enregistrée de CI Investments Inc.

Vous pouvez obtenir sur demande et sans frais des exemplaires supplémentaires de ces états financiers en composant le **1 877 642-1289**, en envoyant un courriel à info@firstasset.com ou en communiquant avec votre représentant.

Ce document, ainsi que tout autre renseignement au sujet des fonds, est disponible au www.firstasset.com ou au www.sedar.com.

Pour plus d'informations, veuillez visit www.firstasset.com.

AR_F 03/22